

Rapport annuel 2012

Ethos – Fondation suisse
pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 140 caisses de pension et de fondations d'utilité publique suisses. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La Fondation est propriétaire de la société **Ethos Services** qui assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés.

Pour permettre aux personnes privées de bénéficier des prestations et de prendre part aux activités d'Ethos, la Fondation a lancé en juin 2012 l'**association Ethos Académie**. Cette association sans but lucratif réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers l'organisation de conférences et débats, le financement d'études et le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch



Table des matières

A. RAPPORT DE GESTION 2012	5
1. Message	6
2. Activités 2012	8
2.1 Fondation Ethos	8
2.1.1 Membres	8
2.1.2 Principales activités 2012.....	8
2.1.3 Groupements internationaux permanents d'actionnaires institutionnels	9
2.1.4 Réseau.....	9
2.2 Ethos Services SA.....	11
2.2.1 Fonds et mandats de gestion.....	11
2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires.....	12
2.2.3 Dialogue avec les sociétés.....	13
2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG.....	14
3. Gouvernement d'entreprise.....	15
3.1 Fondation Ethos	15
3.1.1 Politique d'information	15
3.1.2 Codes et déclarations	15
3.1.3 Assemblée générale	15
3.1.4 Conseil de fondation	15
3.1.5 Direction et administration	18
3.1.6 Participations.....	19
3.1.7 Organe de révision.....	19
3.2 Ethos Services SA.....	20
3.2.1 Politique d'information	20
3.2.2 Responsabilité environnementale et sociale.....	20
3.2.3 Assemblée générale	21
3.2.4 Conseil d'administration.....	21
3.2.5 Direction et administration	23
3.2.6 Participations.....	25
3.2.7 Organe de révision.....	25
4. Résultats 2012	26
4.1 Comptes de la Fondation Ethos	26
4.2 Comptes d'Ethos Services SA	26
4.3 Comptes consolidés.....	26
5. Rapports de l'organe de révision.....	27
5.1 Comptes de la Fondation Ethos	27
5.2 Comptes d'Ethos Services SA	28
5.3 Comptes consolidés.....	29
5.4 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	30
B. COMPTES 2012	31
6. Comptes de la Fondation Ethos.....	32
7. Comptes d'Ethos Services SA.....	36
8. Comptes consolidés	40

A. RAPPORT DE GESTION 2012

1. Message

Nouvelle Charte pour la Fondation Ethos

Les membres d’Ethos ont adopté en 2012 une nouvelle Charte qui précise l’orientation stratégique de la Fondation. En effet, depuis 2011 la Fondation Ethos a non seulement pour but de favoriser l’investissement socialement responsable, mais également de promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère. La Charte précise le lien entre ces deux objectifs : par le biais d’une politique de placement fondée sur le concept de développement durable, l’investisseur va favoriser un environnement prospère. Les activités d’investissement peuvent ainsi constituer un cadre efficace pour contribuer au bien-être collectif.

De plus en plus d’institutions de prévoyance et de fondations d’utilité publique adhèrent à une telle vision. En 2012, la Fondation Ethos a ainsi vu le nombre de ses membres augmenter de 16%, ce qui a permis de renforcer son impact. Aujourd’hui, les 144 institutions membres gèrent une fortune de près de CHF 160 milliards pour le compte de 1,1 million d’assurés, ce qui représente environ le quart du deuxième pilier suisse.

Lancement de l’association Ethos Académie

Afin d’élargir son champ d’action aux personnes privées, la Fondation Ethos a contribué en juin 2012 au lancement de l’association Ethos Académie. Il s’agit d’une association sans but lucratif, exonérée fiscalement et qui agit dans l’esprit de la Charte de la Fondation Ethos. Elle réalise des activités de sensibilisation notamment à travers l’organisation de conférences et débats, le financement d’études et le soutien à l’exercice des droits de vote.

En fin d’année, Ethos Académie comptait déjà 179 membres. L’association est financée par les cotisations de ses membres et par des donations. Elle dispose de sa propre organisation et communique sur www.ethosacademie.ch.

De nouvelles lignes directrices pour investisseurs

Les récents débats autour de l’initiative populaire « contre les rémunérations abusives » ont montré la sensibilité de la société civile face aux dérapages en matière de gouvernance observés au sein de certaines sociétés cotées. Face à une telle situation, Ethos est conscient de l’importance d’un engagement fort et volontaire pour une autorégulation de la part des entreprises, mais également des investisseurs institutionnels eux-mêmes.

Dans ce cadre, Ethos a contribué de manière active à la récente publication de « lignes directrices pour investisseurs institutionnels en vue de l’exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ». Ethos est convaincu que l’exercice responsable des droits d’actionnaires par l’ensemble des investisseurs est dans l’intérêt des investisseurs et des entreprises. L’enjeu majeur est le bon fonctionnement de l’économie suisse au sein d’un environnement socio-économique stable et prospère.

Diversification des revenus d’Ethos Services

La société Ethos Services SA, dont le capital est entièrement détenu par la Fondation Ethos, a eu un exercice 2012 réjouissant qui s’est soldé par un bénéfice de CHF 153’679. Cela permet de verser un dividende à la Fondation Ethos, indispensable pour que celle-ci puisse continuer à mener ses propres activités.

Près des deux tiers des revenus de la société ont été générés par les activités de gestion. Pour diminuer la dépendance vis-à-vis de l’évolution des marchés boursiers, il a été décidé de renforcer la promotion des activités de conseil. Cela s’est traduit notamment par une augmentation importante du nombre de participants au programme de dialogue avec les sociétés suisses (Ethos Engagement Pool), ainsi que du nombre de clients du service d’analyse des assemblées générales. Par ailleurs, Ethos Services a lancé un nouveau type de service, à savoir l’analyse de portefeuille en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que de critères d’exclusion.

Durant l'exercice sous revue, Ethos Services a non seulement vu une évolution stratégique, mais a également pu consolider la nouvelle équipe de direction composée de quatre personnes et qui a fonctionné de manière particulièrement satisfaisante. Finalement, nous voulons remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'Ethos Services pour leur engagement. Grâce à leur engagement et leur excellent savoir, ils ont permis le maintien d'un standard de qualité très élevé qui contribue fortement à la réputation et au succès d'Ethos.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Kaspar Müller' and the signature on the right is 'Dominique Biedermann'.

Kaspar Müller
Président

Dominique Biedermann
Directeur

2. Activités 2012

2.1 Fondation Ethos

2.1.1 Membres

Au cours de 2012, la Fondation Ethos a accueilli 20 nouveaux membres (+16%). En fin d'année, elle comptait 144 membres se partageant en 40 caisses de pension publiques, 84 caisses de pension privées et 20 autres institutions. Ces membres se répartissaient en 64 institutions suisses romandes, 78 suisses alémaniques et 2 tessinoises.

Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte d'Ethos.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Etre détenteur de parts de l'un des fonds de placement conseillés par Ethos Services SA.
 - Etre cliente d'Ethos Services SA et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

2.1.2 Principales activités 2012

Au cours de l'année 2012, la Fondation Ethos a mené les activités suivantes :

- Création de l'association Ethos Académie qui a pour but la promotion d'un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures. Ethos Académie réalise des activités de

sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers l'organisation de conférences et débats, le financement d'études et le soutien à l'exercice des droits de vote. L'association est exonérée fiscalement et est ouverte aussi bien aux personnes privées que morales. Au 31.12.2012, Ethos Académie comptait 179 membres. Davantage d'informations peuvent être obtenues sur www.ethosacademie.ch.

La Fondation Ethos a contribué au lancement de l'association Ethos Académie en effectuant une donation de CHF 50'000.

- Edition des « lignes directrices pour investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes » en collaboration avec d'autres investisseurs et les milieux d'entreprises. Ces lignes directrices ont été publiées en janvier 2013.
- Actualisation des lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise d'Ethos, en collaboration avec Ethos Services. L'édition 2013, publiée en janvier 2013, porte un accent particulier sur le renouvellement du conseil d'administration, les rémunérations variables de la direction générale, ainsi que les émissions de capital sans droits préférentiels de souscription.
- Publication en septembre 2012 d'une étude sur les rémunérations 2011 des instances dirigeantes au sein des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse.
- Publication en octobre 2012 d'un guide sur la responsabilité environnementale et sociale dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement (supply chain).
- Participation active à différents groupements internationaux d'actionnaires (voir 2.1.3), en particulier au Carbon Disclosure Project. Ce projet vise à convaincre les sociétés cotées à communiquer publiquement en matière d'émission de gaz à effet de serre. Il a été mené en collaboration avec la banque Raiffeisen Suisse auprès des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse, ceci pour la sixième année consécutive.
- Participation à huit initiatives d'engagement collectif international, dont plusieurs sont relayées sur la plateforme électronique de dialogue des Principes pour l'investissement

responsable des Nations Unies (UNPRI). Il s'agit des initiatives suivantes :

1. Engagement collaboratif international au sujet du projet de réforme du marché de l'audit au sein de l'Union européenne. Ethos a rejoint un grand groupe d'investisseurs internationaux qui se sont réunis pour faire connaître leur position dans le cadre de cette réforme majeure qui les concerne directement.
2. Initiative « Pour des bourses plus durables » (Sustainable Stock Exchanges), qui vise à encourager les places boursières à adopter des exigences de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées.
3. « Carbon Action », une initiative d'investisseurs du Carbon Disclosure Project visant à inciter des sociétés à forte intensité carbone à adopter des objectifs quantitatifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
4. « CDP Water Disclosure », une initiative d'investisseurs du Carbon Disclosure Project visant à encourager les sociétés à mesurer leur « empreinte eau », à identifier les risques et à évaluer les opportunités liés aux ressources hydriques.
5. Groupe d'investisseurs visant à responsabiliser les sociétés participant à l'exploration ou l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental. Il s'agit de les inciter à exercer leur devoir de diligence pour éviter de se rendre complices de violations des principes du droit international en matière d'auto-détermination des peuples.
6. Guide relatif à la fracturation hydraulique intitulé: «Extraire les faits. Un guide à l'intention des investisseurs, destiné à rendre publics les risques liés à la fracturation hydraulique». La publication de ce guide a été coordonnée par Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR), un groupement international d'actionnaires dont Ethos est membre.
7. Groupe d'investisseurs qui engage le dialogue avec les sociétés pétrolières actives dans la région des sables bitumineux du Canada. Le dialogue se fait avec Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).
8. Etude sur l'activité de vote à l'échelle internationale 2012 effectuée sous la coordination du réseau syndical international « Committee on Workers' Capital » à l'intention des membres des conseils de fondation de caisses de pension.

2.1.3 Groupements internationaux permanents d'actionnaires institutionnels

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. Ethos est membre des groupements internationaux permanents suivants :

- **Carbon Disclosure Project (CDP), depuis 2005**
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre
www.cdproject.net
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), depuis 2003**
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
www.eiti.org
- **Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), depuis 2003**
Mobiliser les entreprises face au changement climatique
www.iigcc.org
- **Liberté d'expression et Internet – Reporter sans frontières, depuis 2005**
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression
www.rsf.org

2.1.4 Réseau

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.ethosfund.ch
- **Principes pour l'investissement responsable (UN PRI) établis par l'Organisation des**

Nations Unies
www.unpri.org

- **UK Stewardship Code**
www.frc.org.uk

Par ailleurs, la Fondation Ethos est membre des associations suivantes :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Droit sans frontières**
www.droitsansfrontieres.ch
- **Öbu (Réseau pour une économie durable)**
www.oebu.ch
- **Profonds (Association faitière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
- **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
- **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch

Hors de Suisse

- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
- **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
- **European Sustainable & Responsible Investment Forum (Eurosif)**
www.eurosif.org
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG)**
www.forum-ng.de
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org

2.2 Ethos Services SA

La société Ethos Services SA, dont le capital est entièrement détenu par la Fondation Ethos, offre différents produits dans le domaine des investissements socialement responsables. Il s'agit des produits suivants :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international.
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance

Ethos Services SA possède une participation de 20% dans le capital de Proxinvest Sarl (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services SA est le membre suisse depuis 2005. Ce rapprochement permet des synergies dans le développement de nouveaux produits, ainsi qu'en matière informatique à travers la mise à disposition de plateformes clients toujours plus efficaces. Par ailleurs, cette participation offre à Ethos Services SA un accès facilité à la clientèle européenne.

2.2.1 Fonds et mandats de gestion

Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services SA a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises.
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique.
- Applique des critères d'exclusion, afin d'éviter d'investir dans les entreprises qui :
 - sont actives dans des secteurs considérés comme sensibles : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement

modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie.

- font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

A partir de 2012, les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés cotées en Suisse sont effectuées entièrement par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos a notamment accès aux données du consultant Sustainalytics dont le siège est à Amsterdam.

A. Fonds de placement

Ethos Services SA propose différents fonds de placement. En fin d'exercice, les montants sous gestion au sein des fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-dessous) se sont élevés à près de CHF 1,7 milliard. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires, sur la base de contrats spécifiques.

Fonds de placement Ethos

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Le gestionnaire est Pictet Asset Management et la société de direction de fonds est Pictet Funds SA. Ce fonds de placement avait des montants sous gestion de CHF 1'160 millions au 31.12.2012. Les différents compartiments du fonds sont les suivantes :

- Equities CH indexed, Corporate Governance
- Equities Europe ex CH
- Equities Europe ex CH indexed, Corporate Gov.
- Equities North America
- Equities North America (RPF)¹
- Equities Pacific
- Equities World ex CH (RPF)¹
- Bonds CH
- Bonds International

¹ RPF « Reserved for Pension Fund » : réservé aux caisses de pension

Fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse administré par Pictet Funds et géré par Pictet Asset Management. Ce fonds de placement gère CHF 146 millions au 31.12.2012 au sein des deux classes suivantes :

- Classe E : seulement pour investisseurs qualifiés au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux
- Classe P : toutes catégories d'investisseurs

Fonds de placement Vontobel Fund (CH) II

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. La banque dépositaire est Vontobel & Cie. Le montant géré au 31.12.2012 était de CHF 176 millions au sein du compartiment suivant :

- Ethos Equities CH Mid & Small

Fonds de fonds private equity durable

Ethos propose, en partenariat avec la société de gestion Unigestion à Genève, le fonds de fonds private equity « Unigestion – Ethos Environmental Sustainability ». Au 31 décembre 2012, le fonds de fonds gère 72 millions d'euros.

Les investissements de ce fonds de fonds se concentrent dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone. Dans ces secteurs, les entreprises non cotées ont été historiquement un canal important pour l'innovation technologique et le développement de concepts innovants.

B. Mandats de gestion

Ethos Services SA propose également aux investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) de prendre en charge un mandat de gestion discrétionnaire. Par ce biais, il est possible d'appliquer le concept d'investissement Ethos, tout en tenant compte de critères spécifiques à l'investisseur.

Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet & Cie. Leur valeur totale au 31 décembre 2012 s'est élevée à CHF 92 millions.

2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires

Ethos Services SA effectue une analyse détaillée de l'assemblée générale de toutes les sociétés comprises dans ses fonds en actions suisses et de la majorité des sociétés comprises dans ses fonds en actions internationales. Pour chaque assemblée, des recommandations de vote sont formulées pour tous les points à l'ordre du jour, conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Ethos Services SA propose aux investisseurs institutionnels qui ne sont pas investis dans les fonds Ethos, de souscrire à un abonnement pour obtenir les analyses des assemblées générales de différents univers de sociétés suisses et non suisses.

Il est également à relever que la banque Raiffeisen Suisse a choisi Ethos pour l'assister dans l'exercice des droits de vote pour l'ensemble de ses portefeuilles en actions suisses. A ce sujet, Raiffeisen communique publiquement que ses fonds exercent leurs droits de vote systématiquement et conformément aux recommandations d'Ethos. C'est la raison pour laquelle il est considéré que les fonds Ethos et les fonds de Raiffeisen Suisse agissent de concert au sens de la Loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Au vu de cette situation, Ethos a sollicité un avis de l'instance pour la publicité des participations de la bourse suisse afin de clarifier dans quels cas l'action de la Fondation Ethos tombe sous le coup des dispositions liées à l'action de concert au sens de la Loi. Un avis a été rendu à ce sujet en octobre 2010 et a été publié dans le rapport annuel 2010 de l'instance de publicité des participations de SIX Swiss Exchange (Empfehlung V-02-10).

Lignes directrices de vote

Durant 2012, l'ensemble des analyses de l'ordre du jour des assemblées générales d'actionnaires et des recommandations de vote d'Ethos se sont basées sur l'édition 2012 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues

et adaptées chaque année. Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

Assemblées générales suisses

Durant l'année 2012, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos. Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

Assemblées générales non suisses

En 2012, Ethos a formulé des recommandations de vote et voté lors de la majorité des assemblées générales des sociétés non suisses comprises dans les différents fonds de placement Ethos.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'un overlay afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Ethos a pu ainsi bénéficier des analyses des assemblées générales pour toutes les sociétés comprises dans l'indice boursier MSCI Europe. En contrepartie, Ethos Services SA a fourni à ECGS notamment les analyses des sociétés suisses comprises dans cet indice.

Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du nord ont été effectuées en collaboration avec la société GIR (Groupe Investissement Responsable) à Montréal. Pour les sociétés asiatiques, c'est le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute) qui a fourni les analyses.

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

2.2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Ethos Engagement Pool

Afin de permettre aux caisses de pension suisses d'unir leurs forces en participant à un programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses, Ethos Services SA propose aux institutions intéressées de participer à l'Ethos Engagement Pool. Dans ce cadre, Ethos Services SA reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. En 2012, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise :** Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, politique de rémunération des instances dirigeantes, introduction du vote électronique en assemblée générale, communication du procès-verbal de l'assemblée générale sur internet.
- **Responsabilité environnementale et sociale :** Renforcement du reporting environnemental et social, introduction et mise en œuvre de codes de conduite, enquête suisse du Carbon Disclosure Project, responsabilité environnementale et sociale dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement des sociétés industrielles.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool. Le financement du pool est assuré par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses. Au 31 décembre 2012, l'Ethos Engagement Pool comptait 87 caisses de pension membres (76 membres à fin 2011).

Initiatives d'engagement collectif international

Les caisses de pension qui souhaitent participer à des initiatives d'engagement au niveau international peuvent bénéficier d'un service d'accompagnement assuré par Ethos Services SA.

A cet effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement, en particulier sur la plateforme électronique d'échange d'informations des Principes pour l'investissement responsable (UNPRI). Les initiatives qui sont intéressantes pour des investisseurs institutionnels suisses font l'objet d'un document de présentation, d'un suivi et d'un reporting assuré par Ethos.

2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Ethos Services SA propose aux investisseurs institutionnels des analyses et des ratings environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un large univers de sociétés cotées suisses et étrangères.

Il est également proposé des analyses de portefeuille en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, de critères d'exclusions sectorielles (armement, tabac, nucléaire, etc.) ou de critères d'exclusions pour controverses graves (violations des droits humains, atteintes graves à l'environnement naturel, etc.).

3. Gouvernement d'entreprise

3.1 Fondation Ethos

3.1.1 Politique d'information

La Fondation Ethos a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante :

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zurich :

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services SA. Sur son site internet, Ethos propose également de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

3.1.2 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
- Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes
- Principes pour l'investissement responsable (UNPRI) établis par l'Organisation des Nations Unies
- UK Stewardship Code

3.1.3 Assemblée générale

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2012, l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos s'est réunie en assemblée ordinaire le 31 mai 2012. A cette occasion, elle a notamment recommandé de :

- Approuver les comptes 2011.
- Réélire tous les membres du conseil de fondation pour un mandat d'une année.

A l'occasion d'une consultation par correspondance ayant eu lieu en automne 2012, l'assemblée générale des membres a approuvé une actualisation de la Charte de la Fondation. En l'occurrence, cela a conduit à intégrer le deuxième but de la Fondation, à savoir « promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures ».

3.1.4 Conseil de fondation

A. Composition

Les membres du conseil de fondation sont nommés par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CIA et CPPIC) disposent chacune d'un représentant au sein du conseil de fondation. Le conseil a formé un bureau et une commission de gouvernement d'entreprise.

^(a) Membre du bureau du conseil

^(b) Membre de la commission gouvernement d'entreprise

Kaspar Müller ^{(a) (b)}
Président

Kaspar Müller (1952) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et président du conseil de fondation depuis 2007. Depuis 2000, il est également membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA et son président depuis 2007.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle qu'il a terminées en 1979 avec une licence (lic. rer. pol.). De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la société Ellipson SA, une plateforme de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting.

Kaspar Müller est président du conseil d'administration de responsAbility Social Investments SA à Zurich et membre du conseil d'administration d'AVAG Anlage und Verwaltungs AG à Basel. De 1991 à 2012, il a été membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC). Kaspar Müller est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.

Jacques Zwahlen ^{(a) (b)}
Vice-président

Jacques Zwahlen (1956) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et vice-président depuis 2007. Il y représente la Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004, puis Veillon immobilière SA jusqu'en 2007. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations.

Jacques Zwahlen est membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) et secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires vaudois (ADESOV). En outre, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise de 1999 à 2002 et du

comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) de 1998 à 2006.

Françoise Bruderer Thom ^(b)

Françoise Bruderer Thom (1962) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2011 en tant que représentante de la Caisse de pensions Poste. Elle est également membre du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentante de la Fondation Ethos.

Françoise Bruderer Thom est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne et d'une licence en droit de l'Université de Berne. Depuis 2007, elle est directrice de la Caisse de pensions Poste. En 2009, elle a également été pendant sept mois directrice ad interim de la caisse de pension de Swisscom « comPlan ». De 2001 à 2007, Françoise Bruderer Thom a été directrice de la caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Auparavant, elle a notamment été directrice de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne et collaboratrice juridique de l'ombudsman de l'assurance-maladie.

Françoise Bruderer Thom est membre du conseil des deux fondations d'investissement immobilières Testina et Turidomus ainsi que membre du Conseil de fondation de UBS Investment foundation 3 (infrastructure).

Pierre-André Dumont

Pierre-André Dumont (1944) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CIA.

Pierre-André Dumont, docteur ès sciences économiques et sociales, a été professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève jusqu'en 2009. Dans ce cadre, il a donné des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions.

Pierre-André Dumont participe aux séances de la commission de gestion du conseil d'administration d'Ethos Services SA en tant qu'expert sans droit de vote.

Jean Rémy Roulet

Jean Rémy Roulet (1960) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC.

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Actuellement, il est président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et membre du conseil de la Fondation Renaissance PME. Il est également membre du conseil d'administration de l'Office Cantonal des Assurances Sociales de Genève et trésorier de la Chambre Genevoise Immobilière.

Hanspeter Uster ^(b)

Hanspeter Uster (1958) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 2009. Il est également membre du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug.

Depuis 2007, Hanspeter Uster dirige le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Il est membre de la commission d'expert pour la surveillance du ministère public de Bâle Campagne depuis 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Hanspeter Uster est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération. Il s'occupe également de divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. Depuis 2000, Hanspeter Uster est président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF).

B. Activités

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil de fondation, du bureau du conseil et de la commission gouvernement d'entreprise, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Participations aux séances			
Membres	Conseil	Bureau	Com. gov. entr.
Françoise Bruderer Thom ⁽¹⁾	4	-	1
Pierre-André Dumont ⁽²⁾	4	-	-
Kaspar Müller	4	5	1
Jean Rémy Roulet	4	-	-
Hanspeter Uster ⁽¹⁾	4	-	1
Jacques Zwahlen ⁽¹⁾	4	5	1
Total de séances	4 ⁽³⁾	5	1

(1) A également participé à un groupe de travail spécifique
 (2) A également participé en tant qu'expert à une séance de la commission de gestion du conseil d'administration d'Ethos Services SA
 (3) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services SA

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services SA, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services SA.

C. Honoraires

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services SA ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du conseil de fondation, excepté son président, reçoivent des honoraires de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont participé. Kaspar Müller reçoit une indemnité forfaitaire de CHF 24'000 par année pour sa fonction de président du conseil de fondation.

Honoraires versés au conseil de fondation en 2012		
Membres		Honoraires
Françoise Bruderer Thom ⁽¹⁾	CHF	6'000
Pierre-André Dumont ⁽¹⁾	CHF	5'500
Kaspar Müller ⁽²⁾	CHF	24'000
Jean Rémy Roulet	CHF	4'000
Hanspeter Uster	CHF	6'000
Jacques Zwahlen	CHF	8'500
Total	CHF	54'000

(1) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du conseil est le représentant

(2) Kaspar Müller a également reçu CHF 94'000 en tant que Président du conseil d'administration d'Ethos Services SA

3.1.5 Direction et administration

A. Composition de la direction

Jusqu'au 31 juillet 2012, la direction de la fondation Ethos était composée d'un directeur et d'un directeur adjoint. Jean Laville, Directeur adjoint, a quitté Ethos à fin juillet. Le Conseil de fondation le remercie pour son grand engagement durant les dix années passées au sein de la Direction.

A partir du 1^{er} août 2012, la direction de la Fondation Ethos était assurée uniquement par Monsieur Dominique Biedermann. Le directeur est membre du bureau et de la commission de gouvernement d'entreprise du conseil de fondation.

Dominique Biedermann Directeur

Dominique Biedermann (1958) est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis juillet 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Dominique Biedermann est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug. Il a reçu le prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune.

Jean Laville Directeur adjoint (jusqu'au 31 juillet 2012)

Jean Laville (1958) a occupé la fonction de directeur adjoint de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2002. Dans le cadre de sa fonction, il a notamment été responsable de la méthodologie d'analyse dans le domaine de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, ainsi que du développement des produits.

Jean Laville a obtenu en 1980 une licence en sciences économiques, mention économie politique, de l'Ecole des HEC de Lausanne. Après avoir collaboré à plusieurs programmes de recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique, Jean Laville a suivi le programme de doctorat de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève. Simultanément, il a assumé des enseignements d'économie politique, d'économie internationale et de finance, en tant qu'assistant au Département d'économie politique de l'Université de Genève.

De 1988 à 2002, Jean Laville a occupé la fonction de gérant de fortune à la Banque Pictet & Cie à Genève. En tant que directeur adjoint du service quantitatif du Département de gestion institutionnelle, il était responsable de la gestion quantitative de grands clients institutionnels. Depuis 1998, il a développé le concept de gestion avec des critères de développement durable de la Banque Pictet & Cie et a assuré la gestion de ce type de portefeuilles spécialisés. Jean Laville est membre fondateur et vice-président de l'association Sustainable Finance Geneva.

B. Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 16'000 par année pour les frais administratifs et CHF 8'000 pour les frais de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de 2,5% du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 111'115 en 2012.

3.1.6 Participations

La Fondation Ethos possède la totalité de la société Ethos Services SA dont le siège est à Genève (voir 3.2). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend non seulement ses propres comptes, mais également les comptes d'Ethos Services SA, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

La société Ethos Services SA a été créée en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Ethos Services SA est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Elle propose les produits suivants :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international.
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance

Ethos Services SA intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.1.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services SA, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Pricewater-

houseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2012, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services SA et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'assujettissement d'Ethos Services SA à la Loi sur le blanchiment d'argent (CHF 2'000 d'honoraires).

3.2 Ethos Services SA

3.2.1 Politique d'information

La société Ethos Services SA a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante :

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zurich :

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41(0)44 421 41 11
F +41(0)44 421 41 12
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services SA. Sur son site internet, Ethos propose également de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Les différents fonds proposés par Ethos avec des compartiments pour des investisseurs qualifiés, ainsi que le fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ».

3.2.2 Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services SA s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services SA a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services SA rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services SA a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

Responsabilité sociale

Ethos Services SA est spécialement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services SA ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services SA contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

3.2.3 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA a eu lieu le 24 avril 2012. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

M. Damien Bianchin, premier vice-président, n'ayant pas souhaité se présenter à réélection, l'assemblée générale a élu comme nouveau membre M. Philippe Doffey, Directeur de la division marketing et conseil des Retraites Populaires (Lausanne) pour un mandat d'une année. Le Conseil remercie vivement Damien Bianchin de sa grande contribution au développement d'Ethos Services au cours des dernières années.

Les cinq autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Kaspar Müller a été reconduit dans sa fonction de Président et Claude-Victor Comte a été renommé vice-président.

3.2.4 Conseil d'administration

A. Composition

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un bureau du conseil, ainsi qu'une commission de gestion. Le conseil d'administration est composé des membres suivants.

^(a) Membre du bureau du conseil

^(b) Membre de la commission gestion

Kaspar Müller ^{(a) (b)} Président

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4

Damien Bianchin ^{(a) (b)} 1er vice-président (jusqu'au 24 avril 2012)

Damien Bianchin (1959) a été membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2006 en tant que directeur de Retraites Populaires à Lausanne. Il a été le premier vice-président du conseil d'administration depuis 2007. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 2002 à mai 2006.

Damien Bianchin est titulaire d'une licence HEC mention économie politique et d'un diplôme post grade en économie politique de l'Université de Lausanne. Il a occupé diverses fonctions dans le domaine de la gestion institutionnelle auprès de la SBS et de la Banque Cantonale Vaudoise avant de rejoindre en 1996 la division financière de Retraites Populaires. De 1996 à 2000, il a été responsable du service des titres et, depuis 2000, il assure la fonction de directeur, responsable de la division financière et membre de la direction de Retraites Populaires.

Damien Bianchin est notamment administrateur de l'Ensemble hospitalier de La Côte (Morges) et de la Fondation Toms Pauli (Lausanne).

Claude-Victor Comte ^(a) 2ème vice-président (jusqu'au 24 avril 2012) Vice-président (à partir du 24 avril 2012)

Claude-Victor Comte (1946) est membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Juriste diplômé de l'Université de Genève, Claude-Victor Comte a été directeur de la Caisse de prévoyance CIA de 1998 à 2012. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale et des assurances sociales au sein du Département de l'Action sociale et de la santé publique.

Claude-Victor Comte est notamment membre du conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse romande et vice-président de la Commission « caisses publiques » de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques. Il est également membre actif de plusieurs organismes et associations de sécurité sociale au niveau international.

Heinz Achermann ^(b)

Heinz Achermann (1962) a été élu au conseil d'administration d'Ethos Services SA en 2006 comme représentant de caisse de pension. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006. Actuellement, il représente des inves-

tisseurs institutionnels, en particulier les établissements d'assurances incendie.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWW, Hautes études commerciales et administratives) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis le 1^{er} décembre 2011, Heinz Achermann est responsable du département des finances de l'assurance incendie Lucerne.

De 2000 à 2011, il a été en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. Auparavant, il exerçait la fonction de responsable du département des Titres et Prêts à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de BDO à Lucerne.

Philippe Doffey (à partir du 24 avril 2012)

Philippe Doffey (1960) est membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne. Il est membre de la direction de Retraites Populaires, responsable de la division Marketing et Conseil.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Avant de rejoindre Retraites Populaires en 1998, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Il est président de la Fondation de prévoyance de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, président de la Fondation vaudoise d'aide aux sportifs et président de la Société Industrielle et Commerciale de Lausanne (SIC). Il est également administrateur de la compagnie d'assurance sur la vie Force Vives SA.

Philippe Doffey participe aux séances de la commission gouvernement d'entreprise du conseil de fondation d'Ethos en tant qu'expert sans droit de vote.

Monika Roth

Monika Roth (1951) est membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que professeur à la Hochschule Luzern (Wirtschaft) et responsable du diplôme de formation continue (DAS) « Compliance Management » de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug.

Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat roth schwarz roth et de la société de consultants Roth The Matchmakers (Binningen). Depuis 2011, elle est sociétaire de fintegrity sàrl (Berne). Monika Roth est également vice-présidente au tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne et membre du conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit des marchés financiers.

Monika Roth participe aux séances de la commission gouvernement d'entreprise du conseil de fondation d'Ethos en tant qu'experte sans droit de vote.

René Sieber ^(b)

René Sieber (1955) a été élu en 2002 comme membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services SA. A partir de 2013, il n'est plus considéré comme indépendant, car Dynagest dont il est vice-président et actionnaire minoritaire, a confié par le biais de sa filiale à 100% Dynamic Asset Management Company (DAMC) à Luxembourg, un mandat de conseiller en investissement ISR à Ethos Services pour l'un des fonds que DAMC propose.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et vice-président de Dynagest SA, une société de gestion de fortune spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

Actuellement, René Sieber est aussi président de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Il est également chargé de cours en finances à HEC Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, René Sieber est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève.

B. Activités

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil et de la commission gestion, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Participations aux séances

Membres	Conseil d'admin.	Bureau	Com. gestion
Heinz Achermann ⁽¹⁾	4	-	-
Damien Bianchin ⁽²⁾	1	2	0
Claude-Victor Comte ⁽³⁾	4	5	-
Philippe Doffey ⁽⁴⁾	3	-	-
Kaspar Müller	4	5	1
Monika Roth ^{(1) (3)}	4	-	-
René Sieber	4	-	1
Total	4 ⁽⁵⁾	5	1

(1) A également participé en tant qu'expert à une séance de la commission gouvernement d'entreprise du conseil de fondation d'Ethos

(2) Jusqu'au 24.04.2012

(3) A également participé aux travaux de groupes de travail spécifiques

(4) A partir du 24.04.2012

(5) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services SA.

C. Honoraires

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services SA et du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés conjointement par les deux instances. Les membres du conseil d'administration d'Ethos Services SA, excepté son président, reçoivent une indemnité annuelle de base de CHF 6'000 et des honoraires de CHF 1'000 par jour de séance à laquelle ils ont participé. Kaspar Müller reçoit des honoraires forfaitaires de CHF 90'000 par année et une indemnité pour frais de CHF 4'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction de président du conseil d'administration (taux d'activité d'environ un tiers de plein-temps).

Honoraires versés au conseil d'administration en 2012

Membres	Honoraires	
Heinz Achermann	CHF	11'000
Damien Bianchin	CHF	4'000
Claude-Victor Comte	CHF	14'000
Philippe Doffey	CHF	8'000
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	94'000
Monika Roth ⁽²⁾	CHF	13'500
René Sieber	CHF	11'500
Total	CHF	156'000

(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 24'000 en tant que président du conseil de fondation d'Ethos

(2) Le cabinet d'avocat Roth Schwarz Roth dont Monika Roth est associée a reçu CHF 4'230 d'Ethos Services SA pour des mandats ponctuels

3.2.5 Direction et administration

A. Composition

Jusqu'au 31 juillet 2012, la direction d'Ethos Services SA était composée de cinq personnes dont un directeur et un directeur-adjoint. Jean Laville, Directeur adjoint, a quitté Ethos à fin juillet. Le Conseil d'administration le remercie pour son grand engagement durant les dix années passées au sein de la Direction.

A partir du 1^{er} août 2012, la direction est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur est membre du bureau et de la commission de gestion du conseil d'administration.

Dominique Biedermann Directeur

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.5

Jean Laville Directeur adjoint, Business Development (jusqu'au 31 juillet 2012)

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.5

Yola Biedermann
Head of Corporate Governance & Sustainability

Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige les analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, de l'actualisation régulière des lignes directrices de vote, ainsi que de différentes études spécifiques. Elle est également responsable des activités de dialogue avec les sociétés dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale.

Yola Biedermann a été assistante au département d'économie politique de l'Université de Genève de 1981 à 1989. Elle a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève en 1987. Avant de rejoindre Ethos, Yola Biedermann a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie. Elle a notamment enseigné l'économie à l'American Graduate School of Business à Vevey et à la Haute Ecole de Gestion de Genève. Elle a également été membre pendant plusieurs années du Conseil d'administration d'une banque Raiffeisen.

Vincent Kaufmann
Head of Investment & Controlling

Vincent Kaufmann (1980) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable de la gestion de fortune, du controlling et des développements informatiques. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyst corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise avec d'importantes sociétés cotées suisses.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Son mémoire de master était consacré aux enjeux et applications des bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise en Suisse. Parallèlement à ses études, il a été président de la « Junior Entreprise Genève » et a mené différents mandats dans ce cadre.

Michael Spalding
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.

B. Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services SA. Au 31 décembre 2012, la société occupait 13 collaboratrices et collaborateurs (7 femmes et 6 hommes) pour 12.9 postes de travail à plein temps (15 personnes et 15 postes au 31 décembre 2011). Pendant la période des assemblées générales d'actionnaires, trois stagiaires ont été engagés pour renforcer l'équipe d'analystes.

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés en janvier 2012.

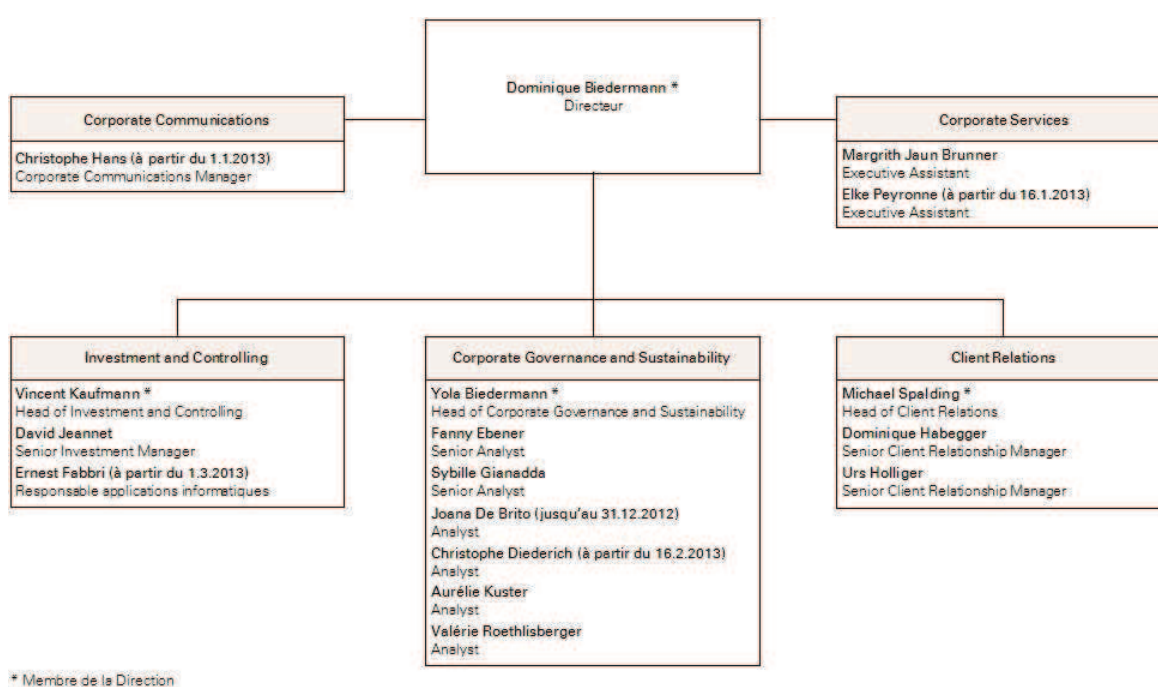
Pour l'exercice 2012, le montant total des traitements versés par Ethos Services SA s'est élevé à CHF 2'369'371 (-3% par rapport à 2011 dû notamment à la réduction des membres de la direction). L'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.3 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2012, il a reçu une rémunération fixe de CHF 309'436 (inchangé depuis 2009). De plus, en tant que membre du conseil d'administration de la

Fédération des coopératives Migros depuis juillet 2012, il a reçu des honoraires de CHF 35'000. Il a fait don de la totalité de cette somme à l'association Ethos Académie.

des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse

Organigramme d'Ethos Services SA au 31 décembre 2012



3.2.6 Participations

Ethos Services SA possède une participation de 20% dans le capital de Proxinvest Sarl (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services SA est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest est valorisée au bilan d'Ethos Services pour CHF 108'330, ce qui représente 5% de la somme des actifs de Ethos Services SA.

3.2.7 Organe de révision

La révision des comptes d'Ethos Services SA, ainsi que ceux de la Fondation Ethos, est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2012, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services SA, à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation Ethos et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'assujettissement d'Ethos Services SA à la Loi sur le blanchiment d'argent LBA (CHF 2'000 d'honoraires).

4. Résultats 2012

4.1 Comptes de la Fondation Ethos

L'exercice 2012 a dégagé une perte de CHF 46'589 (2011 : bénéfice de CHF 36'348). Ce résultat est essentiellement dû à la forte baisse du dividende versé par Ethos Services SA à CHF 70'000 (CHF 200'000 en 2011). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'277'826 au 31 décembre 2012 (-7% par rapport à l'année précédente).

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2012	CHF	-46'589
Report de l'exercice précédent	CHF	43'995
Report sur nouvel exercice	CHF	-2'594

Au 31.12.2012, la réserve générale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services SA.

4.2 Comptes d'Ethos Services SA

En 2012, le chiffre d'affaires est resté quasiment stable à CHF 4'498'371 (-1%). En revanche, les charges ont pu être réduites à CHF 4'267'597 (-6%), essentiellement en raison d'une réduction des frais de consultants environnementaux et sociaux. L'exercice 2012 a ainsi dégagé un bénéfice net de CHF 153'679 (2011 : perte de CHF 3'080).

L'origine des revenus se présente comme suit :

Origine des revenus
63% Commissions de gestion (fonds et mandats)
36% Honoraires mandats de conseil
1% Autres revenus

La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges avant impôts
65% Salaires et charges sociales
6% Organes
6% Consultants
23% Frais administratifs, amortissements et provisions

Le total du bilan s'est légèrement contracté à CHF 1'976'042 au 31 décembre 2012 (-3% par rapport à l'année précédente). Le poste « Débiteurs » correspond aux frais de gestion et aux honoraires des services de gouvernement d'entreprise du qua-

trième trimestre 2012 qui sont dus, mais qui n'ont été versés qu'en janvier 2013.

L'assemblée générale d'Ethos Services SA du 23 avril 2013 a décidé de la répartition suivante du résultat :

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2012	CHF	153'679
Report de l'exercice précédent	CHF	2'887
Résultat au bilan	CHF	156'566
Attribution à la réserve générale	CHF	20'000
Dividende à la Fondation Ethos	CHF	70'000
Report compte à nouveau	CHF	66'566

Après répartition du résultat 2012, la réserve générale s'élève à CHF 520'000 et le capital-actions est de CHF 1'000'000.

4.3 Comptes consolidés

L'exercice 2012 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 37'090 (2011 : perte consolidée de CHF 166'732). La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services SA s'est élevée au 31 décembre 2012 à CHF 2'243'473 (-5%). Les fonds propres consolidés s'élèvent à CHF 1'903'971 (+2.5%).

5. Rapports de l'organe de révision

5.1 Comptes de la Fondation Ethos

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le compte des résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (page 32 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estima-

tions comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 11.04.2013

5.2 Comptes d'Ethos Services SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le compte de résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (page 36 à 39) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviser
Réviser responsable



Omar Grossi
Expert-réviser

Genève, le 11.04.2013

5.3 Comptes consolidés

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le compte des résultats, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages de 40 à 43) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments

probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 11.04.2013

5.4 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, PricewaterhouseCoopers a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.



B. COMPTES 2012

6. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultats pour l'exercice 2012

en CHF	2012	2011
Produits		
Dividende d'Ethos Services SA	70'000.00	200'000.00
Droit d'utilisation de la marque Ethos	111'115.01	111'818.00
Autres revenus	1'767.42	9'427.86
Total des produits	182'882.43	321'245.86
Charges		
Organes	73'647.03	68'811.75
Consultants	10'580.00	9'632.80
Projets et frais administratifs	180'515.06	150'889.71
Provision pour projets futurs	(50'000.00)	50'000.00
Attribution à la réserve générale	10'000.00	0.00
Total des charges	224'742.09	279'334.26
Résultat avant impôts	(41'859.66)	41'911.60
Impôts exercices précédents	(351.90)	(39.20)
Impôts de l'exercice	5'081.40	5'603.20
Résultat de la période	(46'589.16)	36'347.60
Report de l'exercice précédent	43'994.74	7'647.14
Résultat au bilan	(2'594.42)	43'994.74

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2012

en CHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
Actif			
Liquidités		93'960.02	128'149.88
Débiteurs et actifs transitoires		103'497.87	120'839.68
Compte courant Ethos Services SA		10'395.20	57'462.30
Actif circulant		207'853.09	306'451.86
Participation et titres à long terme	1	1'069'972.92	1'067'160.58
Actif immobilisé		1'069'972.92	1'067'160.58
Total de l'actif		1'277'826.01	1'373'612.44
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		30'420.43	39'617.70
Provision pour projets futurs		0.00	50'000.00
Fonds étrangers		30'420.43	89'617.70
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve générale		1'200'000.00	1'190'000.00
Résultat au bilan		(2'594.42)	43'994.74
Fonds propres		1'247'405.58	1'283'994.74
Total du passif		1'277'826.01	1'373'612.44

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2012

en CHF	2012	2011
Résultat de l'exercice	(46'589.16)	36'347.60
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(70'000.00)	(200'000.00)
Revenus sur titres	(824.06)	(1'386.23)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	20.54	(7'989.73)
Variation provision pour projets futurs	(50'000.00)	50'000.00
Attribution à la réserve générale	10'000.00	0.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs et actifs transitoires	17'341.81	17'345.36
Variation compte courant Ethos Services SA	47'067.10	(76'603.05)
Variation des créanciers et passifs transitoires	(9'197.27)	9'050.00
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(102'181.04)	(173'236.05)
Acquisition de titres	(4'355.14)	(2'940.20)
Cession de titres	1'522.26	63'977.81
Revenus sur participation	70'000.00	200'000.00
Revenus sur titres	824.06	1'386.23
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	67'991.18	262'423.84
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	(34'189.86)	89'187.79
Liquidités en début d'exercice	128'149.88	38'962.09
Liquidités en fin d'exercice	93'960.02	128'149.88
Variation des liquidités	(34'189.86)	89'187.79

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

-
- 1 Participations et titres à long terme: A l'actif du bilan 2012, la rubrique "Participations et titres à long terme" comprend
- CHF 1'000'000 : Participation dans la société Ethos Services (totalité du capital), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise
 - CHF 69'973 : Portefeuille de titres détenus à long terme.
-
- 2 Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la Fondation Ethos.
-

7. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultats pour l'exercice 2012

en CHF	Note	2012	2011
Produits			
Commissions de gestion brutes		3'025'399.75	3'141'047.92
./. Prestations mandats de gestion		(178'033.44)	(159'264.85)
<i>Commissions de gestion nettes</i>		<i>2'847'366.31</i>	<i>2'981'783.07</i>
Honoraires mandats de conseil		1'597'536.92	1'490'926.52
Autres revenus		53'467.80	67'486.25
Total des produits		4'498'371.03	4'540'195.84
Charges			
Salaires et charges sociales		2'841'350.70	2'958'884.98
Organes		178'976.25	179'466.32
Consultants		240'751.44	472'936.02
Frais administratifs		934'849.25	869'743.29
Amortissements	1	35'183.65	36'622.94
Provision sur participation Proxinvest Sarl	2	36'486.00	0.00
Total des charges		4'267'597.29	4'517'653.55
Résultat avant impôts		230'773.74	22'542.29
Impôts et taxes exercice précédent		(64.30)	(1'254.60)
Impôts et taxes de l'exercice		77'159.15	26'877.00
Résultat de la période		153'678.89	(3'080.11)
Report de l'exercice précédent		2'886.72	95'966.83
Résultat au bilan		156'565.61	92'886.72

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2012

en CHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
Actif			
Liquidités		218'414.01	75'893.64
Placements en banque à terme		358'029.85	706'577.35
Débiteurs		1'052'012.24	1'017'568.39
Actifs transitoires		115'411.68	72'865.90
Actif circulant		1'743'867.78	1'872'905.28
Dépôts de garantie		22'313.55	22'292.15
Participation	2	108'330.00	145'668.00
Mobilier et installations	1	101'531.00	4'039.00
Actif immobilisé		232'174.55	171'999.15
Total de l'actif		1'976'042.33	2'044'904.43
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		309'081.52	414'555.41
Compte courant Ethos Fondation		10'395.20	57'462.30
Fonds étrangers		319'476.72	472'017.71
Capital-actions		1'000'000.00	1'000'000.00
Réserve générale		500'000.00	480'000.00
Résultat au bilan		156'565.61	92'886.72
Fonds propres		1'656'565.61	1'572'886.72
Total du passif		1'976'042.33	2'044'904.43

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2012

en CHF	2012	2011
Résultat de l'exercice	153'678.89	(3'080.11)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	37'338.00	4'386.00
Amortissements	35'183.65	36'622.94
Variations de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(34'443.85)	(51'448.03)
Variation des actifs transitoires	(42'545.78)	(28'215.29)
Variation des créanciers et passifs transitoires	(105'473.89)	30'417.01
Variation du compte courant Ethos Fondation	(47'067.10)	76'603.05
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(3'330.08)	65'285.57
Placements en banque à terme	348'547.50	146'863.15
Variation du dépôt de garantie	(21.40)	(35.60)
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(132'675.65)	(8'073.94)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	215'850.45	138'753.61
Distribution du dividende	(70'000.00)	(200'000.00)
Flux de fonds provenant de l'activité financière	(70'000.00)	(200'000.00)
Variation des liquidités	142'520.37	4'039.18
Liquidités en début d'exercice	75'893.64	71'854.46
Liquidités en fin d'exercice	218'414.01	75'893.64
Variation des liquidités	142'520.37	4'039.18

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

- 1 A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.
- 2 Participations à hauteur de 20.37% du capital action de la société Proxinvest Sàrl (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos.
- 3 Cautionnement, obligation de garantie et leasing:
- Ethos Services SA a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2011 : CHF 21'000).
 - Ethos Services SA a accordé un dépôt de garantie de CHF 900 (2011 : CHF 900) pour la consommation d'électricité auprès des Services Industriels de Genève.
 - Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 24'936 (2011 : CHF 37'404).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
- 4 Dette en faveur d'institution de prévoyance 2012 : CHF 25'312.90 (2011: CHF 31'254.30).
- 5 Le Conseil d'administration a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la société Ethos Services SA.

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2012	2011
Résultat de l'exercice	153'678.89	(3'080.11)
Report de l'exercice précédent	2'886.72	95'966.83
Résultat au bilan	156'565.61	92'886.72
Attribution à la réserve générale	20'000.00	20'000.00
Dividende	70'000.00	70'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	66'565.61	2'886.72
Résultat au bilan	156'565.61	92'886.72

8. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte des résultats pour l'exercice 2012

en CHF	Note	2012	2011
Produits			
Commissions de gestion brutes		3'025'399.75	3'141'047.92
./. Prestations mandats de gestion		(178'033.44)	(159'264.85)
<i>Commissions de gestion nettes</i>		<i>2'847'366.31</i>	<i>2'981'783.07</i>
Honoraires mandats de conseil		1'597'536.92	1'490'926.52
Autres revenus		31'235.22	52'914.11
Total des produits		4'476'138.45	4'525'623.70
Charges			
Salaires et charges sociales		2'841'350.70	2'958'884.98
Organes		252'623.28	248'278.07
Consultants		251'331.44	482'568.82
Frais administratifs		980'249.30	884'815.00
Amortissements	2	35'183.65	36'622.94
Variation nette des provisions	3	(13'514.00)	50'000.00
Attribution à la réserve générale		10'000.00	0.00
Total des charges		4'357'224.37	4'661'169.81
Résultat avant impôts		118'914.08	(135'546.11)
Impôts exercice précédent		(416.20)	(1'293.80)
Impôts de l'exercice		82'240.55	32'480.20
Résultat de l'exercice		37'089.73	(166'732.51)
Report de l'exercice précédent		116'881.46	303'613.97
Résultat au bilan		153'971.19	136'881.46

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2012

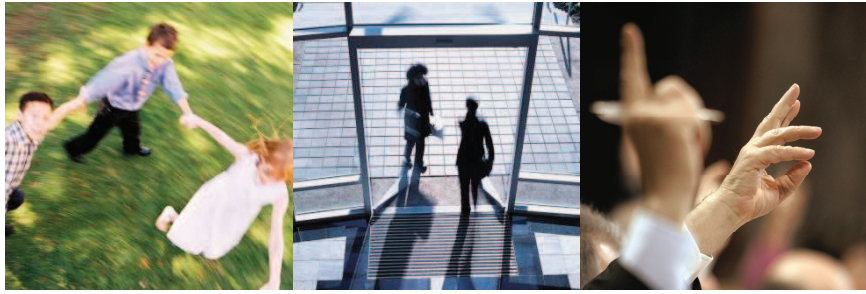
en CHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
Actif			
Liquidités		312'374.03	204'043.52
Placements en banque à terme		358'029.85	706'577.35
Débiteurs		1'146'834.31	1'131'972.57
Actifs transitoires		124'087.48	79'301.40
Actif circulant		1'941'325.67	2'121'894.84
Dépôt de garantie		22'313.55	22'292.15
Participation et titres à long terme	3	178'302.92	212'828.58
Mobilier et installations	2	101'531.00	4'039.00
Actif immobilisé		302'147.47	239'159.73
Total de l'actif		2'243'473.14	2'361'054.57
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		339'501.95	454'173.11
Provision pour projets futurs		0.00	50'000.00
Fonds étrangers		339'501.95	504'173.11
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve générale		1'700'000.00	1'670'000.00
Résultat au bilan		153'971.19	136'881.46
Fonds propres		1'903'971.19	1'856'881.46
Total du passif		2'243'473.14	2'361'054.57

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2012

en CHF	2012	2011
Résultat de l'exercice	37'089.73	(166'732.51)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur titres	(824.06)	(1'386.23)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	37'338.00	4'386.00
Résultat sur vente de titres	20.54	(7'989.73)
Amortissements	35'183.65	36'622.94
Variation provision pour projets futurs	(50'000.00)	50'000.00
Attribution à la réserve générale	10'000.00	0.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(14'861.74)	(36'295.42)
Variation actifs transitoires	(44'786.08)	(26'022.54)
Variation créanciers et passifs transitoires	(114'671.16)	39'467.01
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(105'511.12)	(107'950.48)
Placements en banque à terme	348'547.50	146'863.15
Variation dépôt de garantie	(21.40)	(35.60)
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(132'675.65)	(8'073.94)
Acquisition de titres	(4'355.14)	(2'940.20)
Cession de titres	1'522.26	63'977.81
Revenus sur titres	824.06	1'386.23
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	213'841.63	201'177.45
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	108'330.51	93'226.97
Liquidités en début d'exercice	204'043.52	110'816.55
Liquidités en fin d'exercice	312'374.03	204'043.52
Variation des liquidités	108'330.51	93'226.97

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

-
- 1 Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services, Genève, au capital actions de CHF 1'000'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 100% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- 2 A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.
-
- 3 Participation à hauteur de 20.37% du capital action de la société Proxinvest Sàrl (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos ainsi que détention à long terme d'actions cotées en Suisse pour CHF 69'973.
-
- 4 Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers
- Garantie bancaire pour loyer : CHF 21'000 (2011 : 21'000).
 - Ethos Services SA a accordé un dépôt de garantie de CHF 900 (2011 : CHF 900) pour la consommation d'électricité auprès des Services Industriels de Genève.
 - Engagement leasing photocopieuses : CHF 24'936 (2011 : CHF 37'404).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
-
- 5 Dette en faveur d'institution de prévoyance 2012 : CHF 25'312.90 (2011 : CHF 31'254.30).
-
- 6 Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques consolidés et encourus actuellement par la Fondation Ethos et la société Ethos Services SA.
-



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zurich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12